



**Vichy, le 7 novembre 2017**



**MASSIF  
CENTRAL**  
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC



# Les objectifs de l'appel à projets

## Gagner en attractivité territoriale

### 4 thématiques à travailler

#### Emplois et activités

Dev. Eco  
Transmission Reprise  
d'entreprises

#### Services

Adaptés aux  
entreprises et pour la  
population locale

Habitat, Immobilier  
d'entreprise, Atelier  
de production

Qualité de vie,  
dynamiques  
associatives,  
Culture de l'accueil

# Les objectifs de l'appel à projets

Conduire une politique d'accueil

4 axes d'intervention à travailler

Développer la culture de l'accueil (veille – intégration)

Elaboration d'offres d'accueil

Communication - promotion - prospection

Accompagner les porteurs de projets et les candidats à l'installation



Une animation territoriale spécifique



# Les territoires éligibles

Territoires disposant d'une maturité apte à porter une dynamique d'accueil :

- une gouvernance déjà en place.
- un projet de territoire.
- disposant d'une politique d'accueil ou souhaitant élaborer une stratégie à cet effet.
- souhaitant s'investir sur les 4 thématiques visées (attractivité territoriale).
- souhaitant organiser leur démarche au travers des 4 axes d'intervention référents : culture de l'accueil, offres d'accueil, communication-promotion-prospection, accompagnement des porteurs de projets.

# Les territoires éligibles

- EPCI
- Pays
- Pôles d'Equilibres Territoriaux et Ruraux (PETR)
- Associations territoriales
- Parcs naturels régionaux et structures de préfiguration
- Conseils départementaux (actions visant à accompagner la stratégie du territoire candidat)

# Dossier de candidature (territoire sans politique d'accueil)

ASPECTS TECHNIQUES A TRAITER	CRITERES
Diagnostic territorial	Pertinence du territoire / qualité du diagnostic
Portage politique	Implication des élus
Intégration accueil / projet de territoire	Cohérence globale
Description de la démarche	Pertinence de la démarche proposée au regard du diagnostic élaboré
Moyens mobilisés (partenariat notamment)	Cohérence des moyens avec la démarche visée
Evaluation	Pertinence des indicateurs

# Dossier de candidature

## (territoire ayant une politique d'accueil)

ASPECTS TECHNIQUES A TRAITER	CRITERES
Diagnostic territorial	Pertinence du territoire / qualité du diagnostic / évaluation de la politique d'accueil mise en place
Portage politique	Implication des élus
Intégration accueil / projet de territoire	Cohérence globale
Description de la stratégie visée	Pertinence de la stratégie visée / partenariats
Moyens mobilisés	Cohérence des moyens avec la démarche visée
Evaluation	Pertinence des indicateurs

# Dossier de candidature / Département

<b>ASPECTS TECHNIQUES A TRAITER</b>	<b>CRITERES</b>
Démarche visée	Pertinence de la démarche proposée / partenariats
Appui au territoire	Cohérence de la démarche visée avec la stratégie d'accueil / démarche du territoire accompagné
Evaluation	Pertinence des indicateurs



# Engagements

- Un COFIL / an
- Coopération avec d'autres territoires du Massif central engagés dans des dynamiques d'accueil
- Participation au réseau Massif central
- Participation aux réunions Massif central dédiées
- Evaluation
- Respect de 3 engagements en matière de développement durable

# Dépenses Eligibles (à valider)

- le temps d'animation et de mise en réseau des acteurs, au niveau local et Massif central.
- les dépenses liées à la mise en œuvre de la politique d'accueil : culture de l'accueil, élaboration d'offres d'accueil, communication – promotion – prospection, accompagnement des porteurs de projets.
- les petites dépenses matérielles et immatérielles visant des actions innovantes ou s'inscrivant directement dans la stratégie d'accueil.
- les dépenses d'évaluation de la politique.

# Taux d'aide (à valider)

- Aide de **50 %** (FEDER et/ou FNADT).
- Taux qui pourra être porté, via des aides complémentaires des Régions et des Départements, à :
  - **50/70%**, pour les territoires n'ayant pas bénéficié des précédents appels à projets Accueil Massif central
  - **50/60%**, pour les territoires ayant déjà bénéficié des précédents appels à projets Accueil Massif central.

# Modalités de dépôt

Le dépôt du dossier pourra se faire sous plusieurs formes :

- dépôt d'un dossier unique.
- dépôt d'un dossier multipartenaires (plusieurs maîtres d'ouvrage avec un chef de file désigné).
- dépôt d'un dossier dans le cadre d'une opération collaborative.

# Calendrier

- Décembre 2017: Validation des enveloppes dédiées (FEDER, FNADT).
- 18 décembre 2017: Validation du cahier des charges en Comité de programmation et lancement de l'AAP.
- Mars – Avril 2018 : dépôt des dossiers.
- Printemps 2018 : auditions.
- Début été 2018 : programmation des lauréats.

# MERCI DE VOTRE ATTENTION



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**MASSIF**  
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC  
**CENTRAL**

